

TERMES DE REFERENCE

IDENTIFICATION DU MECANISME POUR LA MISE EN PLACE DE CERTIFICATION/LABEL POUR LES FILIERES CIBLES DANS LES ZONES D'INTERVENTION DU PROJET PIC MADAGASCAR

CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE

Le Projet PIC, Pôles Intégrés de Croissance et Corridors (PIC2) est un Projet du Gouvernement de Madagascar mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale et visant à stimuler la croissance économique à travers l'appui aux secteurs du tourisme et de l'agrobusiness dans des zones d'intervention cibles. La phase du projet, le PIC 2.2, s'étale de 2019 à 2023. Le projet intervient dans les régions de l'Anosy, de l'Atsimo Andrefana et de Diana, et aussi l'île de Ste Marie. Le document de projet est disponible suivant le lien <http://documents1.worldbank.org/curated/en/348081537500634040/pdf/Madagascar-Integrated-PAD-08292018.pdf>

Le PIC2-2 comprend trois composantes :

- Composante 1 : Promouvoir les investissements privés dans le tourisme et l'agribusiness
- Composante 2 : Éliminer les entraves à l'investissement privé dans le tourisme
- Composante 3 : Éliminer les entraves à l'investissement privé dans l'agribusiness

L'objectif de la composante 3 est de s'appuyer sur les résultats du PIC 2.1 dans les principales chaînes de valeur agroalimentaires pour soutenir la mise en place de systèmes efficaces, diversifiés et durables pour les cultures d'exportation à fort potentiel dans les régions cibles. Au niveau de chaque région d'intervention, le projet accompagne les filières suivantes : Cacao, vanille et huiles essentielles pour la Région Diana ; aquaculture et grains secs pour Atsimo Andrefana ; baie rose, miel et vanille pour la Région Anosy. Le choix de ces filières résulte essentiellement de leur potentiel de croissance notamment en termes de marchés à l'export, de leur capacité à attirer des investissements privés et à créer de la valeur ajoutée, ou encore de synergies avec les autres filières appuyées.

En coordination et en concertation avec les Ministères en Charge de l'Agriculture (MAEP¹) et en Charge de l'Industrie et du Commerce (MICA²), des pistes d'intervention pour développer ces filières ont été identifiées lors des études réalisées ou celles qui sont en cours. Parmi ces pistes figurent la mise en place de labels et de certifications, en réponse aux exigences du marché international actuel en vue entre autres de (i) garantir les critères comme la qualité et l'origine des produits, (ii) assurer la santé du consommateur et le droit des travailleurs ainsi que (iii) limiter les impacts négatifs sur l'environnement.

Le recours à la certification dans les filières Agricoles, ainsi que la création d'une marque distinctive du produit par un label, notamment la démarche de « branding » des produits, deviennent aujourd'hui incontournables pour percer les marchés internationaux. Il existe plusieurs labels et/ou certifications actuellement dans le marché de l'agroalimentaire. Chacun a ses avantages et inconvénients et il faut identifier ceux qui correspondent aux contextes des filières cibles. La mise en place de ces labels aussi impliquent des changements de certaines pratiques agricoles, la tenue de registres, des surcoûts de production, et des mécanismes de commercialisation plus stricts, la gestion de manière plus durable et professionnel de l'exploitation agricole même. L'adaptation des producteurs et des acteurs des filières cibles aux exigences pourraient être difficile et peut varier selon les filières. Ainsi, il est indispensable de bien identifier les labels et certifications adaptés et pertinents pour les filières d'intervention du PIC.

¹ MAEP : Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche <http://www.maep.gov.mg/>

² MICA : Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat <https://www.mica.gov.mg/>

Le projet PIC fait appel à un expert de niveau international afin d'identifier les labels/certifications afin de soutenir les acteurs des filières d'intervention du projet, de définir le mécanisme de mise en place de mécanismes correspondants.

OBJECTIFS DE LA MISSION

Les objectifs de la mission sont en premier temps de :

- Identifier, pour les filières d'intervention, les types de labels et certifications pertinents à mettre en place ;
- Analyser la faisabilité de leur mise en œuvre à Madagascar ;
- Sortir une feuille de route technique pour chaque proposition (label/certification) ainsi qu'un plan d'action contenant les recommandations pour la mise en place des démarches proposées.

Le Consultant aura à intervenir au niveau central à Antananarivo mais aussi dans la Région Anosy, Diana et Atsimo Andrefana. La mission est prévue s'effectuer en 30 hommes jours, étalés sur quatre (04) mois.

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Les détails de la méthodologie sont laissés à l'initiative du consultant. Néanmoins, une démarche participative est fortement recommandée, incluant la consultation des acteurs dans les filières concernées afin de s'assurer d'une appropriation totale des recommandations et des livrables finaux par les parties prenantes. A titre indicatif, le consultant aura à consulter et interagir avec les Ministères sectoriels (notamment en charge de l'agriculture et du commerce) et leurs ramifications locales (Services Techniques Déconcentrés), les opérateurs privés et les producteurs, ainsi que les partenaires techniques et financiers intervenant sur les filières/zones. A noter que des groupements d'acteurs et/ou des plateformes de dialogue existent sur les filières cacao, vanille, huiles essentielles et baie rose.

À titre non-exhaustif et non-ordonné, le Consultant aura pour principales attributions de:

Préparation du fond :

- Effectuer une étude documentaire pour identifier les types et catégories de certification et de label existants qui seraient applicables sur ces filières ;
- Consulter les acteurs publics et privés au niveau des filières sur les intérêts et objectifs prioritaires visés derrière la mise en place de la certification et de labélisation et confirmation des filières priorisées ;
- Lister les différents choix de label et de certification possibles avec leurs principales caractéristiques et démarches opérationnelles (les différentes étapes, les entités référentes, les documentations requises...).

Évaluation de la faisabilité de la mise en œuvre à Madagascar :

- Pour chaque choix avancé, conduire une analyse en prenant en considération le contexte du pays et les avantages compétitifs du marché pouvant être profitable pour les acteurs des filières priorisées, les opportunités de segmentation de marché et plus particulièrement certains marchés de niche ;
- Proposer les labels et certification pertinents avec leurs principales caractéristiques et démarches opérationnelles (les différentes étapes, les entités référentes, les documentations requises...).
- Planifier et mener un exercice de cartographie du ou des types de démarches recommandés en identifiant les contraintes le long des chaînes de valeur considérées et les solutions potentielles, le gap en matière d'infrastructures et de services d'appuis afin de déterminer les interventions ultérieures du Projet ;
- Identifier les principales parties prenantes et les acteurs des filières à différents niveaux (micro, méso, macro) qui seraient susceptibles de s'intéresser ou d'être concernés par la mise en place des démarches ;

- Clarifier et recommander quels seraient les rôles et attributions des acteurs publics et privés dans le pilotage des démarches liées aux labels et certificats proposés ;
- Identifier les mesures d'incitation pour promouvoir la culture de certification et de labélisation ainsi que les investissements qui s'y rattachent ;
- Proposer une feuille de route technique, assortie d'un plan d'action et budget détaillé qui permettront d'accompagner les différents acteurs dans la mise en place des démarches de certification/labélisation ;
- Préparer les Termes de Références nécessaires pour la mise en œuvre des démarches proposées et validées avec le projet.

RESULTATS ATTENDUS et LIVRABLES

Le Consultant remettra les livrables suivants :

- Rapport d'établissement (5 jours après la signature du contrat): qui devra contenir la méthodologie précise d'intervention du consultant, le calendrier de la mission ainsi que les différents jalons;
- Rapport intermédiaire (5 semaines après la signature du contrat): qui comprend
 - La revue de fond et documentation pour guider les discussions dans la formulation des différents types et les catégories de certifications et de label existants qui seraient applicables aux filières d'intervention ;
 - Les différents choix de label et de certification possibles avec leurs principales caractéristiques et démarches opérationnelles (les différentes étapes, les entités référentes, les documentations requises...) correspondants aux filières ;
- Rapport final (environ 20 semaines après signature du contrat) : qui consolidera les éléments apportés dans le rapport intermédiaire. Le rapport comprendra le choix des labels et certifications pertinents pour les filières d'interventions. Il comportera également l'analyse complète de la faisabilité de la mise en œuvre des démarches ainsi recommandées, la feuille de route technique et le plan d'action pour leur réalisation.

En plus de chaque rapport, le consultant remettra à chaque livrable un résumé/présentation sous format Powerpoint en langue française.

PROFIL DU CONSULTANT

Le consultant doit avoir les qualifications suivantes :

- Un diplôme universitaire niveau Master en Agronomie, gestion, économie, environnement ou domaines équivalents ;
- Plus de 10 ans d'expérience dans les domaines de la qualité liée à la production et à la transformation, particulièrement certification et labélisation des filières Agricoles ;
- Expériences prouvées dans l'accompagnement de mise en place de démarche qualité, de structures d'appui et des acteurs concernés (publics ou privés) ;
- Très bonne connaissance d'au moins une des filières ciblées ;
- Une expérience à Madagascar serait un atout ;
- Grande capacité d'analyse et de déduction ;
- Excellente capacité de rédaction en langue française.